ÉDITORIAL

Choisir son camp

Trop rares sont les équipes œuvrant dans le domaine de la santé qui assurent leur indépendance totale vis-à-vis des firmes qui commercialisent des produits de santé, et vis-à-vis des sponsors publics ou privés. *Prescrire* en fait partie. Il s'agit là d'un choix délibéré, qui associe un principe éthique et du pragmatisme.

La démarche de *Prescrire* est fondée sur ce qui peut sembler une évidence : afin d'être réellement libre d'agir sur le long terme, il faut écarter la moindre dépendance à des intérêts contraires aux objectifs visés. Encore faut-il que cette "évidence" soit palpable, réelle, et non un simple artifice intellectuel.

Quand on est pharmacien d'officine, accepte-t-on, sous prétexte d'un statut réglementaire dit de libre accès, de mettre devant son comptoir des médicaments dangereux pour les humains, ou leurs enfants à naître, sans organiser pour les patients de réelles conditions de choix éclairé ?

Quand on est médecin libéral, accepte-t-on de pousser aveuglément les femmes au dépistage des cancers du sein sans leur en exposer les limites et les effets indésirables, sous prétexte d'un "contrat" avec l'assurance maladie obligatoire ?

Quand on est infirmier libéral, refuse-t-on d'effectuer ou de collaborer aux "toilettes" des patients, sous prétexte qu'elles sont bien moins rémunérées qu'une pelletée d'injections d'insuline soigneusement facturées à 8 heures et 20 heures ?

Quand on est médecin, ou pharmacien, ou infirmier, ou autre soignant, accepte-t-on de ne pas déclarer des effets indésirables médicamenteux signalés par des patients, sous prétexte de ne pas en avoir le temps ou de ne pas déplaire à telle ou telle firme ?

En somme, quand on est soignant, quels accommodements accepte-t-on avec les différents intérêts en présence ? Et de qui défend-on vraiment les intérêts ?

Prescrire a délibérément choisi de dépendre exclusivement de ses abonnés. Pour être au service des soignants qui refusent de voir la qualité des soins proposés aux patients abîmée par des intérêts commerciaux, trop souvent banalisés, y compris sous le terme de "partenariats".

Mais cette volonté d'écarter toute autre forme de dépendance serait vaine si *Prescrire* n'avait pas aussi choisi son camp. Et *Prescrire* a choisi le camp de l'intérêt premier des patients. Au risque de déplaire à certains. Mais sans cesse encouragé par le nombre croissant de professionnels de santé, de patients et de citoyens qui se reconnaissent dans ce principe fondateur, et œuvrent au quotidien pour de meilleurs soins.

Prescrire

Téléchargé sur prescrire.org le 04/05/2024
Copyright(c)Prescrire. Usage personnel exclusivement